



www.cpnefp-pharmacie.org

*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 juin 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **TOULOUSE (31)** à :

ARGUENCE Juliette	LINGNER Marie-Emmanuelle
ARMAND Coralie	LUSSAGNET Célia
BACQUEY Loïcia	MAYMIR Marine
BARAT Béatrice	NAJMI Houda
BOUNIA Sadia	SALLEFRANQUE Marion
BOYEAU Adeline	TREIBER Christelle
CHAZOTTES épouse REDOULES Carole	WATTEBLED Clémentine
CHMILEWSKI Fiona	WILLMERDING Alexiane
DE LA MATA Anaïs	YONG Angie
DU HOMMET Marion	
EMERY Sibil	
FRANCERIES Mélanie	
GUIBBERT Anne-Lise	
LAPASSET épouse BOGGIO Isabelle	

Fait à Paris, le 26 juin 2018,
le président de jury,



Philippe DENRY